



CONCOURS INTERNE/EXTERNE IETP-2501

Mécanicien (Mécanicienne)

Poste syndiqué permanent

SOMMAIRE DU POSTE

Le (la) titulaire du poste effectue un ensemble de travaux mécaniques reliés à la vérification, l'ajustement et l'entretien des pièces mécaniques, hydrauliques, électriques et électroniques des véhicules de transport, des équipements et des outils de tous les services de la municipalité conformément aux règles du métier.

SCOLARITÉ :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent; et ▪ Certificat de qualification de technicien d'entretien de véhicules de transport, d'entretien automobile ou d'entretien d'équipement lourd reconnu par le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et travail du N.-B. <p style="text-align: center;"><u><i>OU</i></u></p> <p>Avoir complété le bloc 1 du programme d'apprentissage de technicien d'entretien de véhicules de transport reconnu par le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et travail du N.-B. et s'engager à poursuivre le programme de formation menant à l'obtention d'un certificat de qualification de technicien d'entretien de véhicule de transport au N.-B. à l'intérieur d'une période maximale de cinq ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ATOUT : Certification interprovinciale Sceau rouge de technicien d'entretien de véhicules de transport 		
EXPÉRIENCE :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience dans la mécanique et l'entretien de véhicules de transport, d'automobile ou d'équipement lourd 		
COMPÉTENCES :	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Souci du détail ▪ Pensée analytique ▪ Jugement ▪ Travail d'équipe et collaboration </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Service orienté vers les résultats ▪ Service orienté vers le client ▪ Initiative ▪ Autonomie </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Souci du détail ▪ Pensée analytique ▪ Jugement ▪ Travail d'équipe et collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service orienté vers les résultats ▪ Service orienté vers le client ▪ Initiative ▪ Autonomie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Souci du détail ▪ Pensée analytique ▪ Jugement ▪ Travail d'équipe et collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service orienté vers les résultats ▪ Service orienté vers le client ▪ Initiative ▪ Autonomie 		
LANGUES ET PERMIS :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être capable de communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais) à l'oral et à l'écrit ▪ Posséder un permis de conduire de classe 5 valide dans la province du Nouveau-Brunswick 		
CONNAISSANCES :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance de la construction et du fonctionnement des appareils motorisés, des techniques de diagnostic, des pratiques, des tendances et de la réglementation de l'industrie et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier ▪ Connaissance des lois pertinentes en matière de santé et sécurité, dangers réels ou potentiels pour la santé et la sécurité et des mesures à prendre conformément aux lois, aux politiques et procédures de base 		
HABILITÉS :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité d'analyser et de diagnostiquer les problèmes et les causes de détraquement, et de comprendre les manuels d'entretien ▪ Démontrer une bonne dextérité manuelle et être capable de travailler dans des espaces restreints en manipulant de petits objets ▪ Démontrer un sens des responsabilités, de l'organisation et de la gestion efficace des priorités et de son temps ▪ Capacité de remplir des formulaires et de rédiger des rapports écrits ▪ Capacité de travailler sous pression et avec des échéanciers serrés ▪ Capacité d'apprendre et de s'adapter à des technologies en constante évolution ▪ Capacité d'utiliser des outils et des équipements servant à la réparation de véhicule et équipement motorisés 		
CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste syndiqué permanent 40 heures par semaine ▪ Travaille sur des quarts de travail (jour, soir, nuit) ▪ Doit avoir une excellente capacité physique pour effectuer le travail manuel requis ▪ Doit continuellement soulever et déplacer des objets lourds, marcher, rester debout, grimper, s'accroupir, s'agenouiller, monter et descendre sur une base régulière quotidienne ▪ Travaille dans des conditions intérieures et extérieures variées telles que la chaleur, le temps froid, le bruit, en hauteur ▪ Doit être disponible pour travailler en dehors de ses heures normales de travail (surtemps) ▪ Allocation vestimentaire et pour l'achat d'outils conformément à la convention collective applicable 		

Si ce poste vous intéresse, vous devez compléter et remettre les documents suivants ***avant le mercredi 5 février 2025 à 16 h :***

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formulaire de demande d'emploi ▪ Lettre de motivation ▪ Curriculum vitae ▪ Copie de vos diplômes et certificats 	<p>Ville d'Edmundston Ressources humaines (CONCOURS INTERNE/EXTERNE IETP-2501) 7, chemin Canada Edmundston, N.-B. E3V 1T7 Téléphone : 506.739.2109 Courrier électronique : ressources.humaines@edmundston.ca</p>
--	---

Description des tâches

Mécanicien (Mécanicienne), Camions et transport

1. Sommaire du poste de travail

Le (la) titulaire du poste effectue un ensemble de travaux mécaniques reliés à la vérification, l'ajustement et l'entretien des pièces mécaniques, hydrauliques, électriques et électroniques des véhicules de transport, des équipements et des outils de tous les services de la municipalité conformément aux règles du métier.

2. Tâches et responsabilités

- Constater la nature des défauts, en se servant d'équipement de contrôle informatisé et autre, en vue de déterminer les causes et juger si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou remettre à neuf et dresser les listes des pièces de rechange ;
- Planifier le travail, les outils et le matériel nécessaires pour l'exécution des réparations et des travaux qui lui sont assignés ;
- Exécuter l'entretien préventif de l'équipement et des véhicules, comme exemples les changements d'huile et de pneus, systèmes de freinage, systèmes de direction, train de roues d'engrenage, coussinets, essieux, amortisseur de chocs et autres, et communiquer à son supérieur toute situation anormale qui nécessite une attention immédiate ;
- Enlever et reposer les moteurs, systèmes d'alimentation, transmissions, démonter, réparer et remonter les différentiels, embrayages, pivots et autres ;
- Effectuer divers travaux d'entretien et de réparation des contacts, des tuyaux d'échappement, des systèmes de refroidissement, des phares et des feux ;
- Exécuter les réparations nécessaires aux mécanismes nouveaux, selon les indications fournies par les manuels d'instruction, installer des mécanismes auxiliaires sur divers appareils ;
- Accomplir, sur la route, diverses réparations mineures afin de pouvoir ramener, lorsque nécessaire, le véhicule ou l'appareil motorisé au garage ;
- Conduire et opérer certains véhicules nécessitant des essais sur routes pour diagnostiquer les problèmes ou pour vérifier les réparations effectuées ;
- Nettoyer et lubrifier l'équipement et effectuer d'autres travaux d'entretien courant ;
- Utiliser, au besoin, l'équipement de soudure oxyacétylénique pour chauffer, couper et souder ;
- Effectuer les inspections requises par le gouvernement du Nouveau-Brunswick sur les camions, les véhicules et les remorques ;
- Remplir les fiches et les documents d'entretien et de réparation des véhicules ;
- Collaborer et participer à la formation du personnel de relève et de remplacement ;
- Accomplir toutes autres tâches de nature similaire en respect de ses qualifications, compétences et aptitudes.

Santé et sécurité au travail

- Se conformer aux règlements et à la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail et la politique administrative portant sur la santé et la sécurité au travail ;
- Travailler de façon sécuritaire et se conformer aux règles de sécurité ainsi qu'aux guides et procédures de travail établis par la municipalité ;
- Collaborer et participer aux initiatives visant à établir des méthodes et procédures de travail sécuritaires ;
- Effectuer diverses inspections régulières de son environnement de travail selon le calendrier d'inspection établi afin d'assurer sa propre santé et sécurité au travail, celle de ses collègues ;
- Lorsque demandé, siéger et participer activement aux réunions et activités du comité mixte et/ou satellite de santé et sécurité au travail ;
- Maintenir les équipements, les véhicules et les lieux de travail propres, ordonnés et sécuritaires et rapporter à son superviseur toute anomalie qui nécessite une attention immédiate ;
- Utiliser les outils, appareils et véhicules de manière sécuritaire ;
- Effectuer l'inspection de prédémarrage des véhicules/équipements lourds tel que prescrit, voir à l'entretien mineur et rapporter à son superviseur tout bris ou anomalie qui pourrait compromettre le bon fonctionnement du véhicule/équipement lourd et la sécurité en générale ;
- Rapporter à son superviseur la présence de facteurs de risque ou d'accident ;
- Participer aux enquêtes d'accidents lorsque demandé.

Amélioration continue

- Voir à optimiser les méthodes, outils et équipements de travail au sein du secteur, analyser l'efficacité des processus et initier les projets qui permettent d'en améliorer l'efficacité.

Mise en garde : Les énoncés ci-dessus reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et sont destinés à décrire la nature générale et le niveau de travail effectué et ne doivent pas être considérés comme une énumération exhaustive de toutes les responsabilités, fonctions, capacités et exigences occupationnelles inhérentes. Tous les membres du personnel peuvent, de temps à autre, être amenés à effectuer des tâches en dehors du cadre de leurs responsabilités normales, selon les besoins.

3. Exigences minimales

- Scolarité :**
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent; et
 - Certificat de qualification de technicien d'entretien de véhicules de transport, d'entretien automobile ou d'entretien d'équipement lourd reconnu par le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et travail du N.-B.
- OU**
- Avoir complété le bloc 1 du programme d'apprentissage de technicien d'entretien de véhicules de transport reconnu par le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et travail du N.-B. et s'engager à poursuivre le programme de formation menant à l'obtention d'un certificat de qualification de technicien d'entretien de véhicule de transport au N.-B. à l'intérieur d'une période maximale de cinq ans.
- Expérience :**
- ATOUT : Certification interprovinciale Sceau rouge de technicien d'entretien de véhicules de transport
- Expérience :**
- Expérience dans la mécanique et l'entretien de véhicules de transport, d'automobile ou d'équipement lourd
- Compétences :**
- Souci du détail
 - Pensée analytique
 - Jugement
 - Travail d'équipe et collaboration
 - Service orienté vers les résultats
 - Service orienté vers le client
 - Initiative
 - Autonomie
- Langue / permis :**
- Être capable de communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais) à l'oral et à l'écrit
 - Posséder un permis de conduire de classe 5 valide dans la province du Nouveau-Brunswick
- Connaissances :**
- Connaissance de la construction et du fonctionnement des appareils motorisés, des techniques de diagnostic, des pratiques, des tendances et de la réglementation de l'industrie et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier
 - Connaissance des lois pertinentes en matière de santé et sécurité, dangers réels ou potentiels pour la santé et la sécurité et des mesures à prendre conformément aux lois, aux politiques et procédures de base
- Habilités :**
- Capacité d'analyser et de diagnostiquer les problèmes et les causes de détraquement, et de comprendre les manuels d'entretien
 - Démontrer une bonne dextérité manuelle et être capable de travailler dans des espaces restreints en manipulant de petits objets
 - Démontrer un sens des responsabilités, de l'organisation et de la gestion des priorités et de son temps
 - Capacité de remplir des formulaires et de rédiger des rapports écrits
 - Capacité de travailler sous pression et avec des échéanciers serrés
 - Capacité d'apprendre et de s'adapter à des technologies en constante évolution
 - Capacité d'utiliser des outils et des équipements servant à la réparation de véhicule et équipement motorisés
- Conditions et environnement de travail :**
- Poste syndiqué permanent 40 heures par semaine
 - Travaillé sur des quarts de travail (jour, soir, nuit)
 - Doit avoir une excellente capacité physique pour effectuer le travail manuel requis
 - Doit continuellement soulever et déplacer des objets lourds, marcher, rester debout, grimper, s'accroupir, s'agenouiller, monter et descendre sur une base régulière quotidienne
 - Travaille dans des conditions intérieures et extérieures variées telles que la chaleur, le temps froid, le bruit, en hauteur
 - Doit être disponible pour travailler en dehors de ses heures normales de travail (surtemps)
 - Allocation vestimentaire et pour l'achat d'outils conformément à la convention collective applicable

Date de révision : Janvier 2025